COMMERCIAL.

Les [illegible] nouvelles [illegible]

[illegible] Liverpool, [illegible] octobre.

[illegible] depuis le 1er. septembre, [illegible] balles, Havre 3,7[illegible], Portsmouth [illegible] [illegible] de [illegible] balles, laissent une réduction [illegible] [illegible] en mains, y compris ce qui se trouve [illegible] navires non encore expédiés aujourd'hui [illegible]

ETAT DU COTON.

[illegible] septembre 1er. Stock en mains		4,064
[illegible] trois derniers jours	[illegible]	164,314
		170,169
[illegible] ces trois derniers jours	10,664	
[illegible]	66,647	66,991
Stock en mains ce soir 17 novembre		103,169

Depuis notre revue de vendredi dernier, nous avons laissé le marché au coton dans une position très inactive à cause de nouvelles d'Europe que l'on attendait avec anxiété et sans lesquelles on ne voulait pas opérer, avant de savoir la position que prendrait le marché. Par suite des causes susdites, les opérations de mercredi et de jeudi ont encore été très limitées, les ventes de ces deux jours n'ayant excédé 2,100 balles et les facteurs malgré le stock élevé existant sur place ont conservé le même degré de fermeté.

De bonne heure ce matin, les nouvelles si impatiemment attendues par le steamer Britannia, nous sont arrivées, nous apportant des dates de Liverpool du 19 et du Havre du 16. Le marché de Liverpool durant la semaine qui a expiré le 18 a été très actif par suite des nouvelles annonçant la ratification du traité de la Chine, et de l'établissement d'un tarif plus libéral entre les deux pays, ouvrant un nouveau débouché du commerce anglais. Ces nouvelles jointes à celles qui sont parvenues du retard de la récolte aux États Unis ont produit une impression favorable et les ventes de la semaine se sont élevées au chiffre énorme de 93,000 balles à une hausse sur toutes les qualités de 1⅛ à ¼. Le marché a conservé cette position jusqu'au 19, époque à laquelle arrivèrent les nouvelles apportées par le steamer de Boston annonçant une augmentation de la récolte. Une baisse survint immédiatement d'environ 1⅛ d. laissant à peine une hausse de 1⅛ sur les prix courants cotés au 1 du mois dernier.

Au Havre la plus grande activité a régné sur le marché durant la quinzaine qui a précédé le départ du steamer; une hausse de 8 à 10 centimes a été obtenue sur les qualités inférieures et une hausse de 4 à 6 sur les qualités supérieures. Les nouvelles par le Caledonia n'avaient pas encore été reçues; et on ne sait pas encore l'effet qu'elles auront produit.

Ces nouvelles doivent être somme toute considérées comme favorables, mais elles ne paraissent cependant être empreintes du cachet d'une grande stabilité, car les ordres qui ont été reçus ici sont aux mêmes limites et leur exécution est soumise au chiffre de la récolte. Quant à ce qui est de l'avenir, ces nouvelles sont d'un bon augure, la consommation en Angleterre va en augmentant et elle paraît vouloir se bien maintenir. La récolte sera certainement cette année au dessous de celle de l'année dernière, et nous devons en conclure que non seulement les prix se maintiendront bien, mais encore qu'ils prendront une nouvelle faveur, à une époque plus avancée de la saison.

Les détenteurs par suite de ces nouvelles, sont généralement disposés à ne vendre qu'à une hausse, et les acheteurs ne paraissent pas vouloir y accéder, aussi les affaires d'aujourd'hui ont-elles été limitées, 2080 balles seulement ont changé de mains, aux prix portés à nos dernières cotes qui porte le total des ventes de ces trois derniers jours à [illegible] balles, et celui des ventes de la semaine à [illegible]. Il ne sera pas inutile de faire remarquer que nos cotes sont d'une fraction au peu au dessous des prix dernièrement payés, la classification en ayant été plus stricte qu'à aucune époque de la saison. D'ici à quelques jours, le marché sera sans doute moins irrégulier qu'aujourd'hui, nous rectifierons alors nos cotes s'il y a lieu.

Parmi les ventes de ces trois derniers jours, nous signalons:

39 balles Louisiane et Mississipi à 7 cents; 90 à 7 1⅛; 40 à 7 1⅛; 75 à 7 1⅛; 326 à 7 3⅛; 376 à 7 3⅛; 126 à 7 1⅛; 25 à 7 1⅛; 32 à 7 3⅛; 93 à 7 1⅛; 26 à 7 3⅛; 35 à 7 1⅛; 40 à 7 1⅛; 1107 à — ; 293 à 7 1⅛; 106 à 7 1⅛ et 309 à —.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi:

Ordinaire et bas, de	6 à 6½
Ordinaire	6 ⅜ à 7
Bon ordinaire	7 1⅛ à 7 1⅛
Bon ordinaire et petit courant	00 à 0
Petit courant et courant	8 1⅛ à 8 ¾
Bon courant	9 à 9 ¼

Tennessee et North Alabama.

Ordinaire et bas	00 à 00
Ordinaire	00 à 00
Bon ordinaire	00 à 00
Bon ordinaire et petit courant	00 à 00
Petit courant et courant	00 à 00
Bon courant	00 à 00

TABAC—Les ventes de tabac ont été depuis notre dernière revue de 106 boucauts environ, très inférieur 2 à 3 et 3 1⅛, à l'exception de quelques boucauts en secondes qualités, il n'y a rien eu en vente sur le marché. Nous continuons à coter comme suit: inférieur 3 1⅛, 3 1⅛ et 4 1⅛ prix X secondes et premières, bonne 2 1⅛, 3 1⅛, 4 1⅛, choix 3¼, 3 3⅛ et 4 3⅛.

Droit à quelques semaines nous aurons des arrivages de la nouvelle récolte qui, selon les rapports qui nous parviennent promet d'être bonne.

Arrivé depuis le 14 du courant 85 boucauts; expédié dans le même espace de temps: pour Boston 44 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1843—Septembre 1, Stock en main		5,046
Reçu ces trois derniers jours	85	
Antérieurement	7,245	7,330
		12,376
Expédié ces trois derniers jours	44	
Antérieurement	9,865	9,909
Stock en mains ce soir 17 novembre		2,467

SUCRE—La bonne demande de cet article que nous signalions dans notre dernière revue a continué à avoir lieu, mais le mauvais temps a bien plus que les prix a retardé le cours des opérations. Les ventes n'ont guère été que de 150 boucauts à des prix entre 5 et 6 ½c.

Nous avons eu connaissance d'une vente de 50 boucauts sur habitation à 5 ½c.

Les sucres de la Havane sont calmes à 9 1⅛ et 10 les blancs, et 7¾ les bruns.

MELASSE—Cet article est toujours en bonne demande à 25 et 27 cents par gallon; il ne s'est pas fait grandes affaires sur la Levée à cause du mauvais temps.

Une offre de 13 1⅛ a été faite pour un lot de 12,000 gallons sur habitation et refusée. Les prix demandés sont 14 à 15.

FARINE—Les transactions ont été limitées depuis notre dernière revue, 800 barils Ohio ont été pris pour l'île de Cuba à $4 50 et 700 environ au même prix pour différents petits de golfe. Nous cotons Ohio $4 50, St. Louis $4 50 à $4 62½.

PRODUITS DE L'OUEST—Le marché aux provisions est [illegible] depuis notre dernière revue, [illegible] quelques opérations [illegible] Porc (ne s'écoule lentement) mess 9, prime 8 75, M. O. 8 à 8 50; Bœuf prime 5 à 5 25, mess 9 50 à 10 par barils, 1⅛ de 3 ¾ à 5 50. Depuis notre dernière revue les ventes de gaisse ont été limitées à quelques centaines de barils à 6 ¾ c. Saindoux 4 3⅛ à 7. Il n'en a guère été fait à la vente. Plats côtés 3 1⅛ à 3 1⅛, Épaules 3 1⅛ à 3 1⅛, Jambons 4 1⅛ à 5 1⅛, de enveloppes 6 à 6 ½.

WHISKEY—Les ventes ont été limitées, mais comme il n'y a pas eu d'arrivages, les prix se sont bien maintenus à 19 et 19 1⅛ par gallon.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Depuis quelques semaines, nous avons signalé la difficulté éprouvée par les détenteurs pour opérer; le peu de demandes et le stock abondant ont obligé ces derniers à faire une réduction dans leurs prix. Nous cotons aujourd'hui: Toile du Kentucky 13 1⅛ à 13 1⅛ comptant, 13 3⅛ à 14 1⅛ à terme. Corde 4 à 5 comptant, 5 1⅛ à 6 à terme.

SEL—6300 sacs arrivés de Liverpool depuis notre dernière revue, ont été pris à 135 par sac. En magasin, nous cotons 140 à 150. Une cargaison de 3000 sacs arrivés des îles Turques ont été vendus à 45 par boisseaux de 70 livres, [illegible] en bonne demande à 130 par [illegible] arrivés aujourd'hui ne sont pas encore [illegible]

[illegible] sont toujours très limitées, mais cependant les prix sont fermes. Nous cotons la Havane prime vert 7 1⅛ à 7 3⅛, Rio 7 1⅛ à 7 1⅛.

BLANC DE BALEINE—Les prix sont toujours très fermes mais la demande est limitée. Nous cotons: New-Bedford 31 à 33, Nantucket 30 à 31.

CHANGE—La demande a fléchi et les offres étant abondantes, le taux a éprouvé une baisse.

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	6 à 6½ p. c. prime.
France	5 27½ à 5 28¾
New-York, 60 jours de vue	1½ à 2 p. c. esc.
Chèques à vue	½ à ¾ p. c. esc.
Philadelphie 60 jours de vue	1½ à 2 p. c. esc.
à vue	½ à ¾ p. c. esc.
Boston 60 jours	1½ à 2 p. c. esc.

FRET—Très calme, le taux est le même.

FRET.

Coton pour Liverpool	½d. à ½d.
Do de Havre	1 [illegible]
Do de New York	1 [illegible] par balle
Do de Boston	[illegible]
Tabac pour Cowes	[illegible]
Do de Londres directement	[illegible]
Do de New York	[illegible]
Do de Boston	[illegible]
Do de Philadelphie	[illegible]

MARCHE MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.

Coux de $1000		Point.
de [illegible]		
[illegible] et 100		
Billets de la Banque Consolidée	41 à 42 p. c. escompte	
de Commerce	7 à 8	do
Citoyens	30 à 31	do
Améliorations	30 à 31	do
Atchafalaya	[illegible]	do
Louisiane	[illegible]	do
Orléans	[illegible]	do
Union	[illegible]	do
de la 1re Municipalité	[illegible]	do
de	[illegible]	do
de	[illegible]	do
Alabama	[illegible]	do
Kentucky	pair à 1 p. cent	
Tennessee	[illegible]	
Ohio	6 à 8	do
Illinois	[illegible]	do
Indiana	pair à 1	do

COMMERCIAL D'EUROPE.

Havre, le Dimanche, 15 octobre 1843.

COTON—Notre marché a encore déployé la plus grande activité durant toute la semaine, et malgré les transactions importantes qui avaient précédemment eu lieu, les [illegible] ont été constamment actifs et les opérations, depuis [illegible] considérables.

[illegible] les descriptions [illegible] ordinaires et courantes qui [illegible] qui ont constamment été [illegible] par les transactions faites par la spéculation depuis [illegible] le moins dépend des nouvelles [illegible] États Unis que nous attendons à chaque instant par le Caledonia, du premier du courant. Les ventes de la dernière quinzaine ont été de 39,367 balles, et les [illegible] des États Unis ont été de [illegible] balles. La hausse sur les qualités ordinaires [illegible] de 1 à 4.

[illegible] de la semaine [illegible] de 19,288 balles dont 6,931 [illegible] Orléans à f. 81 et [illegible] Mobile à 80 et [illegible]; 4,917 [illegible] à 81 à 87 [illegible] Virginie à 76 et 79. Arrivé [illegible]

[illegible]

PRIX COURANTS. [illegible]

[illegible] Liverpool, [illegible] octobre.

COTON—Les ventes de cette semaine ont été très étendues; vendredi soir et samedi des ventes considérables ont été faites principalement pour la spéculation, à une hausse de prix. Aussitôt que l'on eut connaissance de la ratification du traité de la Chine, ainsi que des conditions très favorables du tarif, le marché est devenu plus actif encore. Vendredi 25,000 balles ont été vendues à une hausse de 1⅛ d. généralement, et quoique depuis lors, il y ait eu moins d'activité, cette hausse ne s'en est pas moins maintenue. Parmi les ventes qui ont eu lieu pour la spéculation, nous signalons 41,000 Amérique.

Liverpool, le 18 octobre.

COTON—La quinzaine qui vient de s'écouler a été une quinzaine de grande fièvre et d'excitation sur le marché au coton de Liverpool. Les nouvelles reçues d'Amérique par le Britannia annonçant que selon toutes les probabilités, la récolte prochaine n'atteindra pas la moyenne, ont donné à notre marché un degré d'activité qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps; dans un seul jour 20,000 balles ont changé de mains. Cette activité était loin de cesser lorsqu'on reçut des nouvelles favorables de la Chine, qui occasionnait encore plus d'excitation: des ventes considérables eurent lieu, les prix haussèrent et la spéculation doubla. Cet état de chose a continué jusqu'à hier où nous avons reçu des nouvelles d'Amérique qui occasionnèrent une nouvelle baisse de 1⅛ d. au plus par livre, mais les ventes n'ont été que de 3000 balles toutes pour le commerce.

Cet état des affaires pourrait, et cela était de notre département, nous fournir matière à beaucoup de commentaires, mais notre désir est plutôt de vous faire connaître des *faits* plutôt que des *opinions*; nous nous contenterons de vous donner les remarques suivantes qui sont celles d'une des nos meilleures maisons de commerce.

"Les affaires en coton ont été immenses cette semaine, la confiance qui s'était déjà manifestée et s'est encore accrue par les nouvelles de la Chine reçues au commencement de la semaine, et le commerce et la spéculation ont très largement opéré.

La hausse survenue a eu pour effet de faire venir de grandes quantités de coton sur le marché, et hier et aujourd'hui, il y avait autant d'acheteurs que de vendeurs à la hausse de cette semaine qui est de 1⅛ à 3⅛ sur les descriptions américaines, 1⅛ Surat, 1 ¼ Sea Islands, 1⅛ Egypte et 1⅛ à 1¼ Brésil.

Les ventes d'aujourd'hui ont été de 3000 balles.

Liverpool, le 19 octobre.

COTON—Prix courants de ce jour—Upland inférieur 4 3⅛, ordinaire 4 7⅛, courant 5 1⅛, bon courant 5 3⅛, choix 6 1⅛; Nouvelle Orléans (Tennessee inférieur 4 1⅛) inférieur 4 1⅛, ordinaire 5, courant 5 1⅛, bon courant 6 1⅛, prime 7, choix 8, Mobile inférieur 4 3⅛, ordinaire 4 7⅛, courant 5 3⅛, bon courant 5 7⅛, prime 6 1⅛.

PROVISIONS D'AMÉRIQUE—Le bœuf nouveau est peu abondant et se vend bien, les prix du porc sont également fermes. Les nouveaux arrivages de graisse avaient fait fléchir le marché, mais cependant toutes les offres ont trouvé acheteurs et les prix se sont assez bien maintenus aujourd'hui. La farine pour être cotée de 1 à 2 d. au dessus des derniers prix courants, mais elle est en demande limitée.

Londres, le 18 octobre.

COTON—Notre marché est ferme, les prix ont haussé de 1⅛, la demande cependant n'est pas très active pour le moment. Les ventes de la semaine dernière ont été de 240 balles à l'entrepôt: courant et bon courant à 4 7⅛ et 5 1⅛.

Anvers, le 9 octobre.

COTON—Les nouvelles favorables venues des principaux marchés ont fait augmenter la demande sur le nôtre, et les transactions eussent été très importantes si les détenteurs n'eussent pas autant augmenté leurs prétentions. Le coton d'Amérique est aujourd'hui coté de 1⅛ cents plus haut que la semaine dernière, et environ 300 balles Géorgie, Mobile et Nouvelle Orléans ont été vendues à cette hausse. Notre stock est actuellement évalué à 14,230 balles Louisiane, Nouvelle Orléans et Mobile; 13,640 Géorgie et Caroline; 100 Egypte; 860 Surat; 10 Bengal; 10 Madras et 60 Smyrne.

Hambourg, le 6 octobre.

COTON—Durant la semaine dernière, le marché a été très ferme, mais les transactions se sont bornées à quelques lots Madras à 8 1⅛ et quelques lots bon Georgie à 8 3⅛ sch.

Amsterdam, le 10 octobre.

COTON—Aucune vente importante ne nous a été signalée, les prix néanmoins se sont bien maintenus.

TABAC—Le Maryland est en meilleure demande.

(*Correspondance Particulière de l'Abeille.*)

New York, le 6 novembre, à 4 heures P. M.

Les nouvelles d'Europe par le Britannia, nous sont parvenues aujourd'hui à 2 heures, je vous envoie vos liasses de journaux d'Europe.

Ces nouvelles n'ont pu encore produire aucun effet sur notre marché. Le coton a été calme ces derniers jours; les prix ont fléchi de 1⅛ et 1¼. La farine est ferme, celle de l'Ohio et du Michigan se vend librement $4 62 1⅛.

Le change sur le Sud des Etats Unis est toujours au même taux—Sterling 109 à 109 1⅛; France 5 30.

Demain jour d'élection; je vous tiendrai au courant de ce qui s'y fera.

☞ La vérité basée sur l'expérience prouve qu'il est nécessaire et confortable d'avoir les pieds secs.—Un article qui certainement rend imperméable et rend le vieux cuir aussi bon que le neuf, exécuté qu'il est avec l'huile de Tannin, vendue par Comstock & Rumsey, 32, rue des Magasins. Il n'y en a jamais eu de semblable pour les voitures et harnais. Essayez-le, si vous n'en êtes pas content, votre argent vous sera rendu.

COMSTOCK & RUMSEY,
16 nov — 32, Magasins, N. O.

SALSEPAREILLE DE SAND.

Guérison de Scrofule existant depuis six ans.

Philadelphie, le 29 juillet 1843.

☞ Mess. SANDS—Messieurs—Dans le mois de juin 1837, je fus atteint de crampes d'estomac qui arrêtèrent soudainement ma respiration. En faisant à temps, usage de remèdes je me rétablis, mais jamais mon système ne se releva du choc qu'il avait éprouvé. Environ deux mois après, il me survint à l'estomac une glande scrofuleuse qui bientôt parvint à la grosseur d'un œuf de poule et me causa beaucoup souffrir. J'essayai de différentes panacées sans pouvoir obtenir aucun soulagement, au contraire, j'employai alors un médecin homœopathique qui me laissa plus souffrant qu'il ne m'avait pris. Le scrofule apparut bientôt à mon genou et à la cheville de mon pied droit, ma jambe diminua d'un quart, et des tumeurs me sortirent partout, qui me durent enlever des morceaux d'os. J'eus alors recours à mon ancien traitement qui me soulagea beaucoup mais ne me guérit pas.

J'essayai alors du traitement Thompsonien qui ne produisit pas de meilleur résultat, et je désespérai de jamais guérir. J'avais entièrement perdu l'appétit, je devenais presque squelette. Durant des mois entiers, je ne pus rester au lit, je passais les nuits à me promener dans ma chambre; il arriva un moment que mes souffrances étaient insupportables. J'employai alors l'iode intérieurement et extérieurement, mais encore en vain et, ajoutez à ma situation qu'il me survint sur l'épine dorsale une tumeur des plus douloureuses qui m'enlevait tout repos. J'étais désespéré.

Ayant alors entendu parler des cures merveilleuses produites par votre Salsepareille, mais sans m'engager et je ne suis au moins une fois, ce que je fis en désespoir de guérison.

Votre agent M. Thompson me fournit de cette Salsepareille, et mon grand étonnement, après en avoir pris quelques bouteilles encore, complètement ma guérison, et aujourd'hui je me puis dire un tout autre homme de bien. Oui, après six ans de souffrances indéfinissables, j'ai enfin recouvré la santé grâce à la Providence et à votre Salsepareille, médicament dont les vertus devraient être universellement connues. Je vous adresse mes compliments bien sincères et je serai toujours heureux de donner aux personnes affligées tous les renseignements qu'elles désireront, à mon domicile, No. 39, New-Market.

THOMAS BURR.

☞ Préparée et vendue en gros et en détail, et pour l'exportation, par A. B. Sands et Co. droguistes Chimistes, bâtisse en granit, 213, encoignure Broadway et Chambers street, New York.

Vendue à la Nouvelle-Orléans, par A. Oliver et Co. 64, rue de Chartres, et par Sickles et Co. No. 40, rue du Canal; par Godillot, 140, rue de Chartres, et par les marchands et droguistes des divers endroits des Etats-Unis.

Prix, $1 par bouteille—6 bouteilles pour $5.

AVIS—Ayez soin de demander la Salsepareille de Sands, et n'en prenez pas d'autres. — 16 nov

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Colchis, Knight, Liverpool, — O H Miesegaes
Steamer Republic, Wright, Shreveport, — Penroy & co

ARRIVES.

Navire Lord Seaton, Fitzimmons, de Liverpool.
Navire Francis Depau, Sagory, de New York.
Navire Clinton, Hartley, de Liverpool.
Barque Eleanor, McPherson, de Liverpool.
Barque New England, Foster, de Boston.
Brick Danube, Vinell, de la Havane.
Goel. Denmark, Paterson, de Laguna.

MEMORANDA.

Le navire Andelle, capit. Gamain, parti du Havre pour la Nlle. Orléans, a relâché en Angleterre le 11 octobre.

Arrivés d'ici à Marseilles, 6 oct. navires Leodes et Leger.

Arrivé à Livourne, 26 oct. navire Charlotte, parti d'ici.

☞ Pour les autres arrivages et départs, voir la partie anglaise.

DEPARTS DES STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

	D'ANGLETERRE.	D'AMERIQUE.
Caledonia,	4 nov.	1er. déc.

DERNIERES DATES

Boston	nov 6	Londres	oct 18
New-York	nov 7	Liverpool	oct 19
Philadelphie	nov 7	Paris	oct 17
Baltimore	nov 8	Havre	oct 16
Washington	nov 8	Bordeaux	oct 11
Charleston	nov 11	Vera-Cruz	nov 2
Havane	nov 9	Mexico	oct 28
Galveston	nov 8	Tampico	oct 16

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 30 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 40 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 20 novembre courant.

Les pains de seconde qualité, ou de troie pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 50 onces. WM. FRERET, Maire.

Nouvelle-Orléans, le 17 novembre 1843.

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON, Graveurs de Billets de Banque.

ONT réouvert leur bureau, à l'encoignure des rues Royale et Canal. — 18 nov—6

GEORGE HARRISON, Magasins de Groceries en gros, 67, rue Tchoupitoulas. — Nouvelle-Orléans. 18 nov

AUX TAILLEURS.

DRAPS et Casimirs, noirs et en couleurs, Boutons, Cordonnets et Galons, reçus par les derniers arrivages du Havre, à vendre par — LORNE & FROIS, 21 Chartres. 16 nov

ROUES de Diables—1 paire, à vendre par — W. EMERSON & Co, 16 nov — 158, rue Tchoupitoulas.

CHARONNAGE de Philadelphie—15 caisses en bois léger, 2 dito en fer, 24 brouettes de bois, grande dimension, 18 brouettes de Canal, de la manufacture de Wilson, Childs & Co. en débarquement des navires Solen et Chester, à vendre par — W. EMERSON & Co, 16 nov — 158, Tchoupitoulas.

FARINE—100 barils marque Union, 200 dito Carroll, 201 dito Elliott, 600 dito en bon ordre, à vendre par — NEVILLE & Co, 158, Tchoupitoulas. 16 nov

GRAISSE et Porc—100 barillets graisse; 150 barils porc mess, à vendre par — NEVILLE & Co, 18 nov — 158, Tchoupitoulas.

VIN de Cantenac—140 caisses de cet excellent vin rouge, à vendre à des conditions libérales, pour clore une consignation par — WILLIAM G. HEWES, 40, Chartres. 16 nov—3

CIGARES—42,300 en débarquement de la goëlette Sotile, à vendre par — J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 15 nov

EN débarquement du navire Chile de Bordeaux, 30 barils vinaigre, vin blanc, qualité supérieure, à vendre par — DARAN, QUETROUSE & Co, 11, St. Louis. 18 nov

EN débarquement du navire Oconee, 40 caisses chandelles stearine, 20 barils eau de vie américaine, &c. prendre à vendre par — DARAN, QUETROUSE & Co, 11, St. Louis. 18 nov

CAFÉ de la Havane nouvelle récolte, débarquement reçu à vendre par — L. CANTIN, 18 nov — 42, Gravier.

VINAIGRE—Eau-de-vie de Cognac—10 demi-pipes vieille eau de vie de Cognac, Castillon, en débarquement du navire Chile, venant de Bordeaux, et à vendre par — J. ALBERT, 22, St. Louis. 18 nov

EAU-DE-VIE de champagne—[illegible] demi pipes eau-de-vie de champagne de 1811, marque Castillon, en débarquement du navire Chile, venant de Bordeaux, à vendre par — J. ALBERT. 18 nov

---

CHEAP CASH STORE.

DAVID & CHAPUS.

93, *Rue de Chartres.*

REÇOIVENT par l'Oconee, un joli assortiment de marchandises pour la saison, telles que: chemises et caleçons en laine, mérinos et coton; flanelle blanche, rouge et jaune; bas et chaussons de laine pour enfants, cravates de laine et cachemire dito pour matelots, satinet noir très beau, lindseys, padding, bonbazit petits et grands carreaux bleu et chamoi, rideaux peints longs, mousselines suisse très fine et grande largeur, nansou, jaconat blanc, points velours et noir pour dames, indienne de tous les genres, Merimack bleu, noir et couleurs, coton blanc, 3⅛, 4⅛ 5⅛ et 12⅛ pour draps, dito écru, couvertures de laine 10⅛, 11⅛ et 12⅛, guinée bleue croisée, Denims écrus très large pour serviettes, nappes damassées, mouchoirs en soie et en coton, beaux et communs, fil de toutes les qualités, aiguilles, épingles anglaises et autres, soie à coudre des 1res marques, poult de soie, gros de Naples et Lustrine noire pour robes, satins unis de toutes les couleurs à très bas prix, coutil à matelas en belle qualité, grand assortiment de bas de toutes les qualités et couleurs, chaussons dito, dentelles en coton, bobinet uni, étroit et par pièce, boutons de nacre, fil bleu, lacets pour souliers, dito pour corsets, galon blanc et noir et beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.

Constamment en magasin, fournitures pour tailleurs à très bas prix.

Reçu par les navires Diadem, Taglioni et Narragansett du Havre, les articles ci-après:

Grands shalls Kabyle de tous les genres, dito en mousseline de laine, écharpes mousseline de laine, dito cachemires, tratches, mousseline de laine unie, mérinos, mouchoirs de batiste uni, à ourlets et à rivières, velours de soie noir, dito en coton, bretelles de tous les genres, échappes organdi pour bal (nouveauté) cravates en satin et autres, rubans de tous les genres pour modistes, agrafes blanches et plaquées de toutes les qualités en boîtes rondes, capsules 1re qualité, marque F. I., brosses à dents, dito à ongles, bourses en coton et en soie, savons, pommade, eau de Cologne, &c. &c.

16 nov

CHANGE ET DOUBLONS.

CHANGE sur Pittsburg (Vie) $600 à courte vue, à vendre par — PRICE & FROST, 17 nov — 20 Poydras

CHANGE sur la Havane, à vendre par — JOSEPH FRATS, 17 nov — 27, Toulouse

CHANGE sur New-York, à vendre par — MULLIN & WOODRUFF, 14 nov — 60 Camp.

CHANGE sur la Havane à courte vue, à vendre par — JOSEPH FRATS, 1 nov — 27 Toulouse

CHANGE sur la Havane, à un jour de vue à vendre par — JOSEPH FRATS, 26 oct — 27, Toulouse

CHANGE SUR PARIS—Une traite de fr. 1,500 à trente jours de vue, à vendre par — MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée. 26 oct

DOUBLONS espagnols, à vendre par — JOSEPH FRATS, 27, Toulouse. 17 nov

DOUBLONS espagnols, à vendre par — JOSEPH FRATS, 26 oct — 27, Toulouse

DES avances seront faites sur des consignations de produits de l'Ouest et du Sud adressées à nos amis de New York, Philadelphia, Boston et Baltimore. — MARTWELL, KIDDER & CARMAN, 11 oct — 44 Poydras

AIL—1600 tresses doubles de la qualité de Masse de Carrara, en déchargement du navire Asia, venant de Marseille, à vendre par — BOUTIN, GALLY & Co. 17 nov — 68, Royale

VIN rouge—Quarante barriques marque Palmer, en déchargement du navire Chile, venant de Bordeaux, et à vendre par — BOUTIN, GALLY, & Co. 17 nov — 68, Royale

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre, 14 tierçons Cognac, 3 demi pipes do. 5 tierçons vin blanc, vieux Sauterne, 40 milliers bouchons surfins. — BOUTIN, GALLY & Co. 68, Royale. 17 nov

SACS en pitre—4000 en magasin, à vendre à bas prix par — JOSEPH FRATS, 17 nov — 27, Toulouse

CAFÉ de Laguayra—Un lot à vendre par — DITTRICH & Co., 141 Magasins. 17 nov

PORTER de Philadelphie—100 caisses en magasin, à vendre par — PETERS & MILLARD, 17 nov — encoignure Bienville et Vieille Levée

CHAPEAUX de feuilles de Palmier recouverts, dito chapeaux cirés, à vendre par — FROST & Co. 10 Magasins. 17 nov

BAS de Laine—A vendre par — FROST & Co, 17 nov — 10 Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—Un assortiment complet, constamment en mains et à vendre par — FROST & co, 10 Magasins. 17 nov

INDIGO—6 surons Carracas, en débarquement du navire Geo. Stephens, à vendre par — ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 17 nov

EPICES—Poivre, Piment, Gingembre en racine, Clous de Girofle, Casse, etc., à vendre par — ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 17 nov

DAMEJEANNES—En débarquement et à vendre par — O. H. MIESEGAES, 17 nov — 24, Vieille Levée.

CLOUS—En débarquement à vendre par — O. H. MIESEGAES, 7 nov — 24 Vieille Levée.

BLANC de Plomb—En débarquement et à vendre par — O. H. MIESEGAES, 17 nov — 24 Vieille Levée.

TOILE d'emballage d'Allemagne, à vendre par — O. H. MIESEGAES, 17 nov — 24, Vieille Levée

TOILE à voile, à vendre par — O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 17 nov

BEURRE de Goshen—20 frequins, en débarquement du navire North Carolina, à vendre par — FIELD & Co, 30 Vieille Levée. 17 nov

EAU de Vie et Genièvre d'Amérique—En barils et portion de barils, à vendre par — FIELD & Co, 17 nov — 30, Vieille Levée.

BLANC de Plomb—3000 barillets blanc de plomb, à vendre par — FIELD & Co, 17 nov — 30 Vieille Levée

HUILE de baleine—A vendre par — FIELD & Co, 17 nov — 30 Vieille Levée

QUININE française et américaine, à vendre par — FIELD & Co, 30 Vieille Levée. 17 nov

PARAPLUIES—Un grand assortiment de parapluies de soie et de gingham, 26 et 34 pouces, à vendre en magasin par — ISAAC BRIDGE & Co. 76, Magasins. 17 nov

RIZ Nouveau—4 barriques nouvelle récolte de la Caroline, en débarquement du navire Grenada, à vendre par — HARROD, DARLING & Co. 49, Commune. 17 nov

HUILE d'Olive—225 paniers reçus par le Abby Baker de Marseilles, à vendre par — HARROD, DARLING & Co. 49, Commune. 17 nov

CARDES à laine et à coton, reçues directement des manufactures, à vendre par — HARROD, DARLING & Co. 49, Commune. 17 nov

FARINE—300 barils superfine, Wise, Lea & Co. 150 do. R. B. Delworth & Co. 100 do. Mead lot, 91 do. Wedburn, 30 do. Phénix, en débarquement et en magasin, à vendre par — PRICE & FROST, 20, Poydras. 17 nov

BLANC de plomb—93 barillets de 100, 50 et 25 livres chaque, en débarquement du navire Oconee, et à vendre par — ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 17 nov

BEURRE—10 frequins de Goshen, en débarquement du navire Oconee et à vendre par — ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 17 nov

THÉ frais—1300 caisses, demi caisses et boîtes, 6 et 13 livres, Impérial, Poudre à Canon, Hyson et Young Hyson, Souchong et Pouchong, en magasin et à vendre par — ROBERTS & HALL, 75, Magasins. 17 nov

REÇU par les derniers arrivages de France: Mouchoirs mousseline 7⅛, brodés en blanc et en couleur, Robes de bal, en mousseline, brodées à fond garni, Mousselines blanches, rayées et satinées, Mousselines organdi, brodées en couleur, rayées, à carreaux &c. Do Batisté d'écosse, à carreaux 6⅛, à vendre par — F. PERRET, 58, Toulouse. 14 nov

VERITABLE absynthe suisse 1ère. qualité, vieux Kirsch, 1ère. qualité, à vendre par — F. PERRET, 58 Toulouse. 14 nov

VIN de Madère vieux, diverses qualités, en demi, quart et huitième de pipe à vendre par — F. PERRET, 58, Toulouse. 14 nov

PORC—300 barils mess, 150 M. O. 400 S. M. à l'inspection de Bozant, à vendre par — HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp. 16 nov

FARINE—300 barils Ohio en magasin, et à vendre par — HEWITT, HERAN & Co. 16 nov — 65 Camp

TABAC de Cube, enveloppes et intérieur, à vendre par — E. TROISGROIS, 26, Vieille Levée. 16 nov

BACON—35 barriques plats côtés, 35 do enveloppes, à vendre par — HEWITT, HERAN & co, 62 Camp. 16 nov

BŒUF—100 barils. Cordes d'emballage, 300 rouleaux, Toile d'emballage, 150 pièces, Et un tonneau de Scélle, à vendre par — MAUNSEL WHITE & Co. 14 nov

CHANDELLES—50 caisses chandelles, patente Stearine, de la marque de Caleb Smith & co, en débarquement du navire St. Mary et à vendre par — E. & E. DAVIS, 100 Camp. 14 nov

MARCHANDISES diverses en magasin et à vendre—25 sacs Café de la Havane, dernièrement reçu, 1000 gallons Huile de baleine blanche d'hiver, Café de Rio prime vert, 193 caisses Sucre blanc, jaune et brun de la Havane, 150 caisses blanc de baleine excellent New Bedford, Genièvre de Hollande en pipes, qualité supérieure, 300 paniers Anisette de France, à vendre par — L. CANTIN, 42 Gravier. 14 nov

ALE & PORTER—92 barriques Ale, 27 de Porter, en débarquement du navire Ferdonnet, à vendre par — TUFTS & HOBART, 29 Gravier. 14 nov

CIGARES Principe—130,000 de qualité supérieure, à vendre par — E. JOHNS, 17 nov—3 — 30, Gravier

CHARBON DE TERRE.

CHARBON de Pittsburg, 1ère. qualité, à 75 cents le baril, charbon d'anthracite à $1 50 le baril; les ordres laissés aux endroits ci-après indiqués, seront promptement exécutés; chez M. Wm. McKean, libraire, encoignure des rues de Camp et Commune; au dépôt de charbons de W. T. Rapp & Co encoignure des rues Levée et Orange ou au bureau de — EUG. ROCHEREAU & Co, 193, rue Royale.

A vendre par cargaisons, à des prix tout-à-fait raisonnables. 16 nov

EAU VIE COGNAC—Importation directe en débarquement du navire Créole de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

20 demi-pipes cognac (Napoléon).
20 do de vieux cognac supérieur (Pinet, Castillon & co.)
10 do do do (Jas. Hennessy).

et en magasin, d'importations antérieures: vins en barils et en caisses différents crûs, vins blancs, anisette Chavet & Champion, Marasquino, curaçao, bouchons courts et longs, damejeannes et bouteilles vides, moutarde de Maille, Truffes, etc. etc.

16 nov—10 — JORDY & BRAZIER, 99 Royale

H. DE GOER & RIFFLARD,

Rue de Chartres No. 35,

REÇOIVENT par les navires South Carolina, Diadem, Taglioni et Narragansett, un grand assortiment de marchandises d'automne, grandes nouveautés, à vendre en gros et demi-gros à bas prix, pour du comptant.

Etoffes en couleur damassés, riches pour rideaux, Mousseline blanche do do do, Rideaux brodés à la main, extra riche do, Indienne à meubles, rayée, damassé bleu uni et broché, Indienne pour robes, couleur riche dernière mode, Mousseline et baluchine laine, grands ramages et carreaux.

Un grand assortiment de mouchoirs batiste blancs et couleur unis, rivières et brodés, pour dames et pour enfants, Cols en mousseline brodés, garnis, dans tous les prix, Écharpes batiste, bandeaux, batiste, mouchoirs batiste [illegible]

Gants de chevreau pour dames et pour hommes,
Do castor et peaux de daim pour do
Do en coton blanc do
[illegible]

[illegible]

Théâtre d'Orléans.

[illegible] DIMANCHE [illegible] novembre 1843.
[illegible] Pour l'[illegible]
DEBUT DE [illegible] premier rôle,
[illegible]
MARIAGE SOUS LOUIS XV,
Comédie en [illegible] actes, de A. Dumas,
Précédée par
POLICHINELLE,
Opéra comique de Montfort.

Prix d'entrée:
Premières, Secondes, Galeries, Parquet, [illegible]
Parterre et baignoires, [illegible]
Troisièmes, [illegible]

☞ Les personnes qui voudront s'abonner à deux représentations par semaine pour toute la durée de la saison théâtrale, qui expirera dans le courant de mai prochain, auront droit à une réduction de prix, savoir:

Premières, Secondes, Parquets, Galeries, [illegible]
Parterre et Baignoires, 70 cents.

☞ Les billets d'abonnés sont personnels et ne peuvent être transférés. Le contrôle sera ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Les personnes qui auront arrêté des places, sont priées d'envoyer prendre leurs billets avant 3 heures.

SALLE DE BAL D'ORLEANS,

Rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.

LE Directeur informe le public que la salle a été entièrement réparée et splendidement décorée par les meilleurs artistes, et que c'est aujourd'hui un des plus beaux établissements du pays. Il sera ouvert pendant toute la saison.

Les bals auront lieu tous les lundi, mercredi, vendredi et samedi durant toute la saison.

Les meilleures liqueurs seront tenues à la barre, et la pâtisserie y est on ne peut mieux faite.

Un bon orchestre a été engagé.

Ouverture à 8 heures.

Par ordre du Conseil, aucune arme ne sera reçue.

F. A. DUBORD, Directeur.
11 nov — Ancien directeur de Washington

MADAME FREMINEAU a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un bel assortiment des marchandises et articles de nouveautés, à des prix très modérés: qu'elle fera l'ouverture de son magasin, jeudi le 13 novembre.

18 nov—1m — 135, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse

AVIS.

Mme. LEONIE BONDIDIER, a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises de modes et nouveautés, mardi 21 du courant. Ayant été elle même en France faire le choix de ses marchandises, elle espère que les Dames lui accorderont leur patronage comme par le passé.

Elle annonce particulièrement un bel assortiment d'ombrelles modernes, corsets en tous genres, mantelets et broderies. — 18 nov—4

MADAME DUBALEN, prévient les dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises de modes, LUNDI PROCHAIN, 20 courant. — 18 nov—3

MADAME LORIS, COUTURIERE, Encoignure Bourbon et Conti, Ex-couturière de chez Mme Fanny Freyer, a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne, qu'elle confectionnera tous les articles concernant la toilette des dames, et les habillements d'enfants; elle aura continuellement un assortiment des modèles les plus nouveaux. — 14 nov—6

MODES ET NOUVEAUTES.

J. DELOUVRE a l'honneur d'annoncer aux dames qu'il fera l'ouverture de ses modes et nouveautés, mardi 14 courant.

Un grand choix en tout genre et la modération de ses prix, lui font toujours espérer la visite des dames de cette ville.

141, rue Royale, entre Toulouse et St. Louis. 13 nov—8

59, rue Conti, entre les rues Chartres et Royale.

M. O. THOMAS a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'il a reçu par les navires Taglioni et Narragansett les marchandises suivantes, dont il fera l'ouverture jeudi prochain 16 courant, savoir:

Capottes et Chapeaux pour dames, Soieries grande nouveauté, Mousseline de laine, Cachemires d'Écosse, Barèges et Foulards imprimés, Indiennes françaises, Lingerie, Châles et Écharpes cachemire, Gants Jouvin, Souliers satin, et un grand assortiment d'autres Nouveautés. 13 nov—6

LEÇONS DE MUSIQUE, DE FLUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT.

MR CARRIERE a l'honneur de prévenir le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il se propose de donner des leçons de musique, de flûte et d'accompagnement. S'adresser, rue d'Orléans No 46. — 14 nov—6

MUSIQUE ET CHANT.

MADAME FABI, professeur de harpe, de piano et de chant, offre ses services aux dames et aux familles de la Nouvelle Orléans. Des ordres laissés au magasin de musique de M. Charles Herst, rue St. Charles, entre les rues Canal et Gravier, seront immédiatement remplis. 13 nov—6

AVIS.

MR CLISSEY, professeur de danse, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle Orléans, que son académie de danse sera ouverte au No 6, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, le 1er novembre, et que le même jour il commencera à donner des leçons dans les institutions des Mesdames Desrayaux, 14, rue des Remparts; Mde. Granet, 20, rue Bourbon; Mde. Montgomery, 12, rue Apollo; Mlle. Prescott, 261, rue du Camp, et à l'institution de M. J. F. Buffet, 86, rue Bourbon.

Une classe pour les Messieurs sera ouverte de 8 heures à 10 heures du soir. — 30 oct—6m

Compagnie et Banque du Canal de la N. Orléans,

Le 30 octobre 1843.

CETTE institution ayant repris ses opérations de Banque sera à l'avenir ouverte tous les jours, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M. et de 4 heures à 5 heures P. M.

Par ordre du Bureau.

N. N. WILKINSON, Caissier. 31 oct

Compagnie de Banque et de Gaz de la Nlle. Orléans

Département du Gaz, 1er. novembre 1843.

AVIS est par le présent donné qu'à partir du 1er. janvier prochain, le prix du gaz sera réduit à six piastres les mille pieds cubes. — E. W. WELLS, Secrétaire. 1 nov—2m

A. C. SY & CO.

131, rue de Chartres, encoignure St. Louis,

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, Diadem, Taglioni et Narragansett, un grand assortiment de CHAPEAUX de soie et feutres, mérinos, casquettes, parapluies, cravattes etc. etc. etc., qu'ils offrent à des prix réduits.

Chapeaux de soie de Paris à TROIS piastres. — 11 nov—6

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

AVIS est par le présent donné qu'une élection d'un Alderman pour représenter le second district de la Municipalité No. Trois, aura lieu au café de Mme Caldwell, encoignure des rues Champs-Elysées et Victoire, Lundi 20 novembre 1843, de 9 heures A. M. à 5 heures P. M. sous l'inspection de MM. Jos. L. Warner et Lange Craig, inspecteurs, et [illegible] greffier.

Nouvelle-Orléans, le 15 novembre 1843

WM. FRERET, Maire. 16 nov

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. 1.

Séance du 30 octobre 1843.

ATTENDU que d'énormes sommes sont dues sur propriétés à cette municipalité, par nombre de personnes qui négligent d'en payer les intérêts, conformément aux stipulations de la vente faite par la corporation suivant actes au rapport de Michel de Armas, not. pub. dans le courant de l'année 1810, et par lesquels les propriétaires de terrains ont [illegible] droit de vente, que [illegible] [illegible] respectives; attendu que [illegible] aussi les propriétaires de terrains qui manqueraient au paiement sur un simple ordre de Cour, être dépossédés de leurs droits qu'ils auraient acquis auxdites propriétés et devront être responsables de tous intérêts arriérés; Et attendu enfin que nombre de ces propriétés sont passées des mains des acquéreurs primitifs en d'autres mains;—le comité de finances recommande qu'un délai raisonnable soit accordé à tous acquéreurs ou propriétaires qui auraient ainsi forfait aux stipulations de leur acte, et en même temps votre comité est d'opinion qu'en conséquence de cette forfaiture par lesdits acquéreurs ou propriétaires, ils soient requis de payer tant les intérêts arriérés que le capital dû, et votre comité vous soumet les résolutions suivantes:

Résolu, qu'un délai de trente jours soit accordé à tous acquéreurs ou propriétaires de terrains vendus, sous rente à cent suivant actes au rapport de Ml. de Armas, not. pub. en 1810, et qui ont aliéné leurs droits en raison du non paiement des intérêts, ainsi qu'il est dit auxdits actes.

Qu'il soit de plus résolu, que la municipalité No. 1, à l'expiration dudit terme, devra immédiatement faire les démarches nécessaires pour se faire mettre en possession de toutes propriétés dont les intérêts n'auraient, pas été payés.

Résolu que le Maire soit et demeure autorisé à faire publier le préambule et les résolutions qui précèdent, dans deux des gazettes de cette municipalité pendant l'espace de trente jours.

(Signé) — JOS. GENOIS, Recorder.
Approuvé, le 3 novembre 1843.
(Signé) — WM. FRERET, Maire.
11 nov—30

Municipalité No. 1.

DIRECTION DES ECOLES PUBLIQUES.

Séance de Mardi 31 oct. 1843.

Résolu que le secrétaire est engagé à donner avis par les papiers publics que les Écoles Publiques de cette municipalité allant prendre un plus grand développement, il sera reçu jusqu'au 20 novembre des propositions de la part des messieurs et des dames qui voudront se charger de l'éducation des enfans dans les différentes écoles. Les demandes devront être adressées à l'hon. W. Freret président de la direction, qui fournira à l'égard desdites écoles tous les renseignemens que les personnes désireuses d'occuper des places de professeurs pourront demander.

Par ordre de la Direction,
J. REYNES, secrétaire. 3 nov—10

ARTICLES pour Tailleurs:—
Drap noir extra fins, 6⅛ croisé et unis;
Do. bleu do do;
Do. marron et vert Russe;
Casimir satin laine noir et unis 5⅛;
Do. Nouveautés bonjean;
Do. fantaisique;
Do. à carreaux 6⅛;
Do. Côtes royale et cachemir façonnés;
Drap cotes pour paletot;
Cachemir écossais et brochés pour gilet;
Boutons et gance pour gilet en soie et autres;
Un supplément de Cotonnades françaises, nouveau dessins, à vendre par — H. DE GOER & RIFFLARD, 35, rue de Chartres. 6 nov

EN débarquement du navire Narragansett:
100 caisses Cerises de Gueland, nouvelle récolte;
20 do Rosolio cédrat;
20 do Ratafia de cerises, à vendre par — H. DE GOER & RIFFLARD, 35, Chartres. 8 nov

BOIS DE CONSTRUCTION

ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETE.

CONSTAMMENT en mains au moulin de — DEPOUILLY, 31 juil — Encoignure Carondelet et Villeré.

CHARBON—40 boucauts très supérieure, de Philadelphie, à vendre par — J. H. ASHBRIDGE, 27 oct — 97, Camp.

CHARBON—Le soussigné a constamment en mains un assortiment d'excellent Pittsburg canel anglais et anthracite qu'il livrera en lots au gré des acheteurs au taux du plus bas. — JOHN C. STEWART, 123, Canal, entre Carondelet et Baronne. 100 tonneaux charbon canel anglais, actuellement en débarquement du navire Georgiana, de Liverpool.

CHANTIER DE CHARBON ET DE BOIS.

MARCHESSEAU tient un assortiment de charbon de Pittsburg et Canel; première qualité; aussi de Briques, Sable, Pieux, etc., qu'il vendra au plus juste prix.

Les ordres seront ponctuellement exécutés. — Encoignure St. Claude et Orléans, 7 nov—1m — en face la place Congo.—Vieux Bassin

CHARBON sur la levée, articles supérieurs, actuellement en déchargement vis à vis la rue St. Louis, à vendre au gré des acheteurs. — 2 nov

CHARBON—3600 barils Liverpool, Pittsburg et Kentucky, à vendre à bas prix par — W. & R. MURPHY, 152 Vieux Bassin, 167 Remparts

CHARBON, BOIS—Les soussignés ont constamment en [illegible] — MURPHY, Vieux Bassin.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

[illegible] ayant [illegible] pieds [illegible] rue Ferdinand et [illegible] rue Moreau [illegible]

[illegible] Les lots de terre désignés par les Nos. 6, 7, 8 et 9 de l'îlet No. sur le plan ci-dessus mentionné, compris entre les rues Grands Hommes, Craps, Louisa et Piété; lesdits quatre lots étant contigus et ayant chacun 32 pieds de face à la rue Piété, sur 118 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur.

4o. Six lots de terre désignés par les Nos. 4, 9, 10, 11, 12 et 13 de l'îlet No. 311 du même plan, compris entre les rues Amour, Louisa, Bons Enfans et Clouet—le lot No. 4 ayant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Louisa, sur cent trente pieds huit pouces de profondeur, et les Nos. 9, 10, 11, 12, 13 ayant chacun 32 pieds de face à la rue des Bons Enfans, sur 120 pieds de profondeur et le lot No. 13 Bons Enfans, sur 120 pieds de profondeur à la rue des Bons Enfans sur 120 pieds de profondeur.

5o. La moitié indivise de trois lots de terre situés sur la Levée dans la 3me. municipalité, entre les rues Marigny et Mandeville, ayant chacun (mesure française) vingt pieds de face sur la rue de la Vieille Levée, une égale largeur au fleuve, et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles au soixante pieds; lesdits lots désignés par les Nos. 7, 8 et 9 sur un plan dressé par Louis Surgi, en date du 19 février 1839, déposé en l'étude de Jos. Cuvillier, notaire en cette ville, ensemble les constructions en briques à trois étages qui se trouvent sur lesdits lots de terre.

Cette vente sera faite aux conditions suivantes, savoir: un cinquième comptant, et la balance à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, clause pénale de dix pour cent d'intérêt en cas de non paiement à échéance, hypothèque spéciale sur l'immeuble vendu jusqu'à parfait paiement avec la clause de non aliénando.

N. B.—Les banquettes sur le lot de terre premièrement décrit, ainsi que sur les quatre lots de terre troisièmement décrits sont faites et payées.

Les plans desdits terrains seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Les actes de vente pardevant Achille Chiapella, notaire, aux frais des acquéreurs. — 18 nov

PAR LE REGISTER.

Succession de Jean Gravier.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

JEUDI, le vingt et un décembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, État de la Louisiane, en date du 5 janvier 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Jean Gravier—les lots de terre ci-après décrits, savoir:

Seize terrains situés au faubourg Ste. Marie de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St. Pierre, Poydras, Perdido et St. Paul, faisant face à cette dernière rue, et désignés par les numéros de un à seize, sur un plan du onze avril 1842, dressé par Louis H. Pilié et approuvé par Joseph Pilié, voyer de la seconde municipalité, lequel est déposé chez Félix Grima, notaire public.

Le lot No. un mesurant vingt-quatre pieds de face sur cent vingt-huit pieds un pouce de profondeur et face à la rue Poydras, trente-six pieds dix pouces sept lignes sur la ligne du fond et cent vingt-sept pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du No. deux.

Le lot No. seize mesurant trente huit pieds dix pouces de face sur cent vingt-sept pieds dix pouces une ligne de profondeur et face à la rue Perdido, dix-huit pieds onze pouces six lignes sur la ligne du fond et cent vingt-six pieds quatre pouces sept lignes sur celle qui le sépare du No. quinze.

Les numéros de deux à quinze inclusivement mesurant chacun vingt-six pieds de face à la dite rue St. Paul, compris entre lignes parallèles et ayant une profondeur variant de cent vingt-sept pieds quatre pouces à cent vingt-six pieds quatre pouces sept lignes.

Conditions de la vente: Un dixième comptant et la balance à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque sur les propriétés vendues, jusqu'à parfait paiement; les acquéreurs auront le privilège de payer la dite balance comptant, moyennant un escompte de dix pour cent par an. — W. F. C. DUPLESSIS, 18 nov — Register des Testaments

N. B.—Les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Grima, notaire public.

Succession de Louis Moreau.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jérome Rivière, administrateur de la succession de Louis Moreau, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, — W. F. C. DUPLESSIS, 9 nov — Register des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Bernard Hart.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Mme Irma Jacobs, veuve de B. Hart, tutrice naturelle de son enfant mineur Arthur Hart, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, — W. F. C. DUPLESSIS, 15 nov—3 en 10 — Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Louis Antoine Turcas—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Frank Parret, administrateur de la succession de Louis Antoine Turcas, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, — W. F. C. DUPLESSIS, 15 nov—3 en 10 — Register des Testamens

COUR DES PREUVES.—Attendu que James H. Van Dalsen a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Wallace, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, — W. F. C. DUPLESSIS, 11 nov—3 en 10 — Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Joseph Sauvinet—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Jean Baptiste Sauvinet, exécuteur testamentaire de Joseph Sauvinet ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, — W. F. C. DUPLESSIS, 10 nov—3 en 10 — Register des Testamens

Vente par le Marshal.

Walton & Sheats vs J. P. Freeman et H. B. Lee & Son.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable T. W. Collins, juge président senior de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 25 novembre 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, les billets suivants, savoir:

1o. Un billet tiré par H. K. Brown, en faveur de J. P. Freeman & co., pour la somme de $1443 53, daté avril 20, 1841, et payable à douze mois de date, portant dix pour cent d'intérêt à partir de leur échéance jusqu'à parfait paiement.

2o. Un autre billet tiré par Cunningham & Strong, en faveur de J. P. Freeman & co., pour la somme de $641 60, daté le février 8, 1839, et payable à six mois de date, portant dix pour cent d'intérêt à partir de son échéance jusqu'à parfait paiement, sur lequel billet $200 ont été payés le 8 mars 1843.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant. — C. CLAIBORNE, 14 nov — Marshal.

Zénon Bagnerie vs F. Brusle et als.

EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable T. W. Collins, juge président senior de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 18 novembre 1843, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale.

1o. Un lot de terre situé au faubourg Franklin, désigné par le No. 3 de l'îlet No. 107, sur un plan particulier fait par J. Pilié, voyer, le 14 avril 1836, et annexé à un acte passé au bureau de Seghers, notaire public, le 2 mai 1835; le dit lot mesurant (mesure américaine) 30 pieds de face sur la rue Washington sur 117 pieds de profondeur, entre les rues Girod et Urquhart.

2o. Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues Annette, Morales, St Bernard et Urquhart, désigné par le No. 4 de l'îlet No. 44, sur un plan dressé le 22 avril 1836, par J. Pilié, et déposé au bureau de A. Ducatel, notaire public; ledit lot mesurant (mesure américaine) 31 pieds 11 pouces et 2 1⅛ lignes de face à la rue Morales, sur 126 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

11 oct — C. CLAIBORNE, Marshal

AVIS LEGAUX.

LES personnes qui pourraient avoir des titres de créance à faire valoir contre la succession de Babet Louise, f. c. l. décédée en cette ville, et celles qui doivent à ladite succession, sont priées de s'adresser au soussigné exécuteur testamentaire. — ALEXANDRE PRIEUR. 8 nov—3en10

SUCCESSION DE M. HUGUES LAVERGNE.

LES personnes ayant des réclamations à faire contre la dite succession, sont priées de les faire connaître à MM. Chas. Derbigny et Jules Lavergne exécuteurs testamentaires du défunt, rue Royale No. 174. — 8 nov—3en10

José Frats vs. ses créanciers.

TOUS ceux qui ont des réclamations à faire contre la faillite de José Frats, sont informés de les présenter avec des titres convenables au soussigné, syndic, avant le 25 du courant, — LOUIS SUNNEMER, 9 nov—3 en 10 — No. 63 rue Ste. Anne, au premier

LA personne qui, l'année 1839, a déposé chez nous un jeux d'étagères et vitrières de magasin, est priée de venir les retirer avant le premier décembre de cette année, à défaut de quoi, ces objets seront vendus pour couvrir les frais de magasinage. — KOLLIOS FRERES, rue St. Louis, No. 17. 4 nov—3f 4 et 19 nov 1 dec.

L. A. & W. BARBARIN,

No. 86, rue Chartres.

W. H. BARBARIN, arrivant de France par le navire Taglioni, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a choisi et importé, un grand assortiment de marchandises d'hiver et de fantaisie, savoir:

Drap noir extra superfin;
Do. couleur do.
Do. pilote do.
Vigontines noires et couleur do.
Casimir satin noir et couleur do.
Habits noirs, paletots, redingottes, dernier genre;

Manteaux bleu de roi, dito à l'Espagnole, collets fourrures; Draps de billard, gilets satin noir avec et sans collet, dito en couleur même genre, do. tartan et cachemir, do. velours blanc et couleur riches, pour bal, cravattes et écharpes noires et couleur, chapeaux soie noire, bourses de soie, soupieds patentés, gants blancs, noirs et couleur, chaussettes mérinos, coton et laine, chemises toile superfine, bas écosse, de fil d'écosse, soie et coton, suspensoirs soie et coton, épaulettes or et argent, étoiles or et argent, cors de chasses brodés, aigles, grenades, aiguillettes, épaulettes, passans d'épaulettes, broderie et galons pour major général, claques militaire, plumes pour tour de claques, épées et sabres d'infanterie, bancels et demi bancels pour cavalerie, sabres droits de marine, dragonnes d'officier et de soldat, épaulettes blanches, noires, rouges et jaunes; cartes de France et de Paris, portant les vues de principales villes et ports, et des principaux édifices, brosses à chapeaux et à habits, &c. &c. — 13 nov—6

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son comptoir du No. 16 rue de la Douane, au No. 27 Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane, près le magasin de Alexander Grant. — JAMES D. DENEGRE. 16 nov

LE soussigné offre à vendre à bon marché pour du comptant, en débarquement des navires Yazoo, Vicksburg et Oconee de New York: Alpine noire, ruban taffetas et satin, Nos 1½ à 2, cravate italienne 34 à 38 pouces, instrument de 31 et 40 pouces, poult de soie noire, gros de Suisse, crêpe noire, bas de coton blanc et noir, chaussures laine et mérinos, dito en coton pour enfants, aiguille Victoria, coton plucke, casimir pour enfant, aiguille Victoria, capotes Cannelées, 1re qualité, boutons nacre assortis, boutons lastings, agrafes et peignes d'ivoire. — NUMA LACOSTE. 18 nov — 163 Royale, à côté de la Banque de l'Etat.

VIN ROUGE—Quarante barrique Montferrand, en débarquement du navire Chile, à vendre par — EUGENE ROCHEREAU & co, 193 Royale. 16 nov

VINS BLANCS—Sauterne et Haut Sauterne en débarquement du navire Chile de Bordeaux, à vendre par — NUMA LACOSTE, 16 nov — 163 Royale, à côté de la Banque d'Etat

LE soussigné offre à vendre à bon marché, pour du comptant, en débarquement du navire Diadem du Havre, Douze caisses Bas coton gris pour femme, fines jambes. — NUMA LACOSTE. 3 nov — rue Royale, 163, à côté de la Banque d'Etat.

[illegible]

[illegible]

COLLEGE ST. CHARLES, (Opelousas)

[illegible] la rentrée des élèves au collège St. Charles [illegible] des [illegible] au Grand Coteau, [illegible] [illegible] l'Externat, rue des Ursulines ou à M. l'abbé Jamey, Église St. Augustin. — 16 nov—6m

Leçons de Français, d'Anglais et de Mathématiques.

F. J. GOEL, ancien professeur de l'Académie de Paris, et dernièrement maître de rhétorique et de langues anciennes au collège Ste. Marie, etc., offre ses services aux écoles et aux familles de la Nouvelle Orléans. Il donnera en ville et chez lui des leçons de français, d'anglais, de latin et de grec, de mathématiques, de botanique et généralement des différentes branches qui s'enseignent dans les collèges du pays.

Rue Bourgogne, No. 271. — 9 nov—1m

INSTITUTION DE Mme. DESRAYAUX.

(*Ancienne maison de Mme Lutris.*)

PENSIONNAT EXTERNAT.

Rue des Remparts, encoignure Bienville.

L'INSTRUCTION générale, en Anglais et en Français, comprend toutes les branches d'études qui doivent concourir à une éducation complète.

L'histoire et la littérature, le calcul et les éléments des sciences exactes sont présentés de manière à développer par degrés le jugement, l'imagination et le goût. Parmi les arts d'agréments, la musique tient toujours le premier rang, et dans cette étude, comme dans toute autre, l'enseignement des professeurs est secondé par la régularité obligée du travail des élèves. Une dame, d'un talent éprouvé, est récemment arrivée de Paris, pour compléter le personnel de l'enseignement musical. Les examens de musique auront lieu, comme les années précédentes, le dernier samedi de chaque mois (six heures P. M.)

Vers la fin de janvier, examen général et distribution de prix.

☞ M. A. Desrayaux donne en ville, le matin avant *neuf heures* et le soir après *quatre heures*, des leçons de FRANÇAIS, LATIN, HISTOIRE, LITTÉRATURE, ÉLÉMENS DE MATHÉMATIQUES, PHISIQUE et ASTRONOMIE s'adresser à l'Institution. — 30 oct—6m

PENSIONNAT DE JEUNES GENS, DIRIGÉ PAR G. J. LORD,

Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti.

LES cours d'hiver de cette institution ont maintenant repris leur activité ordinaire, et les élèves absens sont priés de venir reprendre leurs études aussitôt que possible. Outre le Français, l'Anglais et les autres branches enseignées dans cet établissement, l'Espagnol, l'Allemand, le Dessin, la Danse et les Armes y ont été ajoutés. 3 nov—1m

Lycée d'Orléans,

établissement pour l'éducation DES JEUNES-GENS,

DIRIGÉ PAR

LEWIS ELKIN (ex-professeur d'anglais et de mathématiques au Collège Jefferson, Le.) Principal du Lycée.
GEORGE WYNDHAM (ex-professeur d'anglais, de français, de grec et de latin au College Jefferson, Le.)
ERASTUS EVERETT (ex-professeur d'anglais et d'histoire au Collège Jefferson, Le.)
MAURICE MERVOYER (ex-professeur de français, de latin et de grec au College Jefferson, Le.)

Sont en outre attachés à l'institution:

RAFAEL DE FUENTES (ex-professeur d'espagnol et de tenue de livres au Collège Jefferson.)
J. M. RUFINO (ex-professeur de musique au Collège Jefferson.)
JAUME, professeur de dessin.

Les parens sont prévenus que les propriétaires de cet établissement viennent de prendre à bail la maison spacieuse à trois étages attenante à celle qu'ils ont occupée jusqu'ici, et qu'ils peuvent recevoir un plus grand nombre de pensionnaires et d'externes.

Un exposé détaillé du plan d'éducation et des règlemens disciplinaires adoptés pour le Lycée d'Orléans, est sous presse. On pourra se le procurer dans quelques jours, à la librairie de Norman Steel & Cie, rue du Camp; à celle d'A. Morel, rue Royale; à celle de V. Hébert, rue de Chartres; à celle de Lelièvre, rue Royale; et au Lycée d'Orléans rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

RÉFÉRENCES:

Hon. F. X. MARTIN, président de la Cour Suprême.
Hon. FELIX GARCIA, président du Sénat.
Hon. ISAAC T. PRESTON, procureur-général.
Hon. F. D. CONRAD.
Rév. THEODORE CLAPP.
CHRISTIAN ROSELIUS, Esq.
ALFRED HENNEN, Esq.
P. SOULÉ, Esq.
E. A. CANON, Esq.
R. J. FALFREY, Esq.
G. Y. WRIGHT, Esq.
THOS. O. MEUX, M. D.
LUCIUS C. DUNCAN, Esq.
MANUEL BLASCO, Esq.
THOS. TOBY, Esq.
JOHN B. LEPRETRE, Esq.
PIERRE SONIAT, Esq.
ANDREW OLIVER, Esq. — 30 oct—1m

ECOLE DE MUSIQUE ELEMENTAIRE

Dirigée par
MADAME BOYER ET M. VARNEY.

PAR la méthode d'enseignement simultané, les jeunes élèves apprennent rapidement les premiers principes de la musique, les éléments du chant et le solfège. Ils sont promptement en état d'exécuter des chœurs et des morceaux d'ensemble.

Un cours élémentaire pour les enfans et un cours de solfège pour les élèves plus avancés auront lieu trois fois par semaine, de 4 heures 1⅛ à six heures du soir.

Conditions—$3 par mois.

Les cours ont lieu chez Madé. G. Boyer, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne — 16 oct—60

Pensionnat de Demoiselles dirigé par Mme. GRANET.

Rue Bourbon, No. 20, entre Canal et Douane.

LES différentes branches enseignées dans cet établissement sont, le français, l'anglais, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la composition, le piano, la harpe, le chant, le dessin, la danse et toute espèce d'ouvrages à l'aiguille etc.

Les classes de chant sont dirigées par M. Brocard, et les élèves qui ne sont pas attachées à l'institution peuvent y être admises.

Les cours d'hiver ont maintenant repris toute leur activité, et Mme Granet invite toutes ses élèves absentes à venir reprendre leurs études aussitôt qu'il leur sera possible. 3 nov—1m

EXTERNAT DE JEUNES PERSONNES.

DIRIGÉ PAR Mme. P. ARPIN,

No. 109, rue Bourgogne, entre St. Louis et Conti.

LES études, dans cette institution, se font en anglais et en français tout à la fois.

Objets de l'Enseignement—Lecture, Écriture, Grammaire, Arithmétique, Géographie, Histoire, Mythologie.

Leçons d'Agrément—Musique, Dessin, Broderie, &c. 25 sept

NOUVEAU PENSIONNAT

EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

Dirigé par

MADE. DUHAMEL.

Rue de l'Esplanade, vis-à-vis celle des Remparts.

L'ETABLISSEMENT sera prêt à recevoir des élèves le 10 novembre prochain. Toutes les études qui complètent l'éducation d'une jeune personne seront suivies dans la maison.

Les arts d'agrémens: la musique, le piano, la danse, le dessin, &c. seront démontrés par de bons professeurs.

Les prix sont modérés.

S'adresser jusqu'au 1er novembre pour de plus amples détails, à Madame Savary, rue St. Antoine, 3me. Municipalité. Voir le prospectus — 7 oct—90

AVIS. Mr. J. C. POIRIER, membre de l'Université de France et ancien professeur aux collèges de Juilly, Oullins, Lyon, dont il a d'honorables certificats, étant arrivé depuis quelques mois à la Nouvelle-Orléans et se proposant d'y donner des leçons particulières, a l'honneur d'offrir ses services aux familles. S'adresser à l'un ou à l'autre de MM. les éditeurs de l'Abeille.

13 nov—1m — J. C. POIRIER.

M. LOUIS SIRET, ancien censeur des études au collège JEFFERSON, est revenu de France à la Nouvelle Orléans, où il se propose de donner des leçons particulières. Il a l'honneur d'offrir ses services aux familles. S'adresser chez MM. Chauvin & Levois, rue de Chartres, No. 68.

11 nov—3m — L. SIRET.

CORS! CORS!! CORS!!!

Pas de guérison pas de paiement.

LE DOCTEUR J. ZACHARIAH, junior, a l'honneur d'informer les habitans de la Nouvelle Orléans et les étrangers résidant dans cette ville, qu'il est nouvellement prêt à guérir les personnes affligées de cors aux pieds, oignons, ongles rentrés dans les chairs, etc.; ces opérations se font en cinq minutes et sans faire éprouver la moindre douleur.

Le docteur Zachariah croit devoir dire au public que dans le cas où les cors reparaîtraient, il remettra aussitôt l'argent.

Le docteur Z. se rendra partout où il sera demandé en ville, en en donnant avis à son cabinet, No. 8, rue St. Charles, bâtisse Paulding, chambre No. 18.

Son cabinet est ouvert de neuf heures du matin à une heure P. M., et de trois heures à cinq heures P. M.

13 oct—3m

BATAILLON D'ARTILLERIE.

ORDRE DE SERVICE.

Pour une revue d'inspection.

CONFORMEMENT à l'ordre qui émane du quartier-général de la Légion de la Louisiane, le Bataillon prendra les armes dimanche, 19 novembre 1843, à huit heures et demie du matin, en grande tenue d'hiver, armement complet, et se réunira à l'arsenal.

Les canonniers du train seront à pied.

Messieurs les nouveaux membres qui font partie du corps d'Artillerie voudront bien se rendre à cette revue pour qu'il soit que la section 3, de l'article 8 de nos règlemens soit leur soit appliquée.

Par ordre du Major, — F. SAUTON, 4 nov — Adjudant Major.

TIRAILLEURS D'ORLEANS.

Ordre No. 5.

CONFORMEMENT à l'ordre émané du quartier-général de la Légion de la Louisiane, la compagnie prendra les armes dimanche, 19 du courant, et se réunira à 8 heures précises du matin à la Salle d'Armes. Passage de la Bourse, tenue d'hiver, équipement complet.

Par ordre du capitaine,
18 nov — HY. BURTHE, sergent-major.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.

Revista de Inspeccion.

LA Compañía se reunirá el domingo, 19 del corriente, á las 7 en punto de la mañana, en el parage de costumbre, con riguroso uniforme de invierno y armamento completo.

Siendo en este mismo dia, el undecimo aniversario de la fundacion de este cuerpo, concluida la revista la compañía dará un paseo militar en honor de tan memorable dia.

Se espera que los miembros activos, seran puntuales al cumplimiento de este orden dada por el capitan.

18 nov — J. R. LA PUENTE, Sargento Primero.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.

ANNIVERSARIO E REVISTA D'ISPEZZIONE.

La compagnia prenderà le armi Domenica 19 del corrente, e si riunirà alle ore 8 precise della mattina, nella sala d'armi in grande tenuta, pantaloni di panno, sarà in istretto regola e soggetti all' ispezione, se tanto particolare che di brigata.

I delinquenti saranno sotto messi all' articolo 9 e 11 del regolamento immediatamente. — La più grande puntualità e buona tenuta è sollecitata.

MONDELLI, capitano.

I membri onorari sono invitati particolarmente a trovarsi alle ore 8 di detta mattina giorno al café del Rialto.

14 nov

CAZADORES DE ORLEANS.

LA Compañía tomara las armas el domingo 19 del corriente, y se reunirá en el parage acostumbrado, á las 7 en punto de la mañana, con el objeto de una función de paseo; para la revista de obligación que debe tener lugar dicho día. Segun las ordenes del cuartel general de la Legión de la Luisiana.

Nueva Orleans, 15 de noviembre 1843.

De orden del capitan,
14 nov — A. RIVAS, Sargento Primero.

GARDES D'ORLEANS—ATTENTION.

La Compagnie prendra les armes dimanche 19 du courant, à 8 heures et demie du matin. Equipement complet, tenue d'hiver, pour une revue d'inspection. Rendez-vous à l'Arsenal au lieu accoutumé.

Par ordre du capitaine,
EMILE FERRILLIAT, Sergent-Major.

[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

PAR [illegible] & VINCENT.
116 rue de Chartres.

[illegible] sera vendu [illegible] 18 novembre, à 10 heures [illegible] [illegible] [illegible], Schalls, Bas, etc. etc.

[illegible] heures précises:

50 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un assortiment complet [illegible] reçu. — 18 nov

[illegible] samedi, 18 du courant. [illegible] 57 Magasins.

J. W. FURNESS, encanteur.

[illegible] un assortiment convenable [illegible] habillement et souliers pour [illegible]

A MIDI.

50 paniers vin de Champagne,
50 [illegible] thé, 10 surons indigo,
20 [illegible] tabac, 100 rames papier,
25 [illegible] savon.

Vente positive de Café.

PAR W. H. ROBERTSON, 57, Magasins.

J. W. FURNESS, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui samedi 18 du courant, à midi: 750 sacs café de Rio; 90 sacs café vert de la Havane. — 18 nov

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui 18 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti No. 29, Une variété de marchandises de saison.

Aussi—Pour clore un compte, 15 caisses chemises de coton à devants de toile—Un assortiment de linge toile et couvertures de coton. — 18 nov

PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, encanteur.

AUJOURD'HUI samedi, 18 du courant, à dix heures, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue des Magasins, No. 81, vis à vis Perrade de Banks, Marchandises sèches et habillements.

AUSSI—30 caisses bottes, brodequins et souliers pour dames.

A MIDI.

75 tierçons riz actuellement en débarquement.
40 caisses tabac, 50 barillets clous.
40 sacs Café, 50 caisses Savon.
Et différents autres articles. — 18 nov—1

Deux Lots propres à bâtir, situés dans le faubourg Trémé.

PAR ABAT & COQUET.

IL sera vendu samedi, 18 du courant, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à midi, sans réserve, Un beau Lot de Terre dans la première Municipalité, mesurant, mesure française, 40 pieds de face à la rue des Ursulines, entre les rues Claiborne et Derbigny, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—comptant. — 17 nov

PAR ABAT & COQUET.

VENTE SANS RESERVE DE Propriétés dans le faubourg Trémé.

IL sera vendu, samedi 18 novembre 1843, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi précis, Un lot de terre situé au faubourg Trémé, formant l'encoignure des rues Ursulines et Villeré, ayant 30 pieds de face à la rue des Ursulines, 70 pieds de profondeur et face à la rue Villeré, 74 pieds 1 pouce 6 lignes sur la ligne opposée, et 35 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne du fond; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en une maison en briques couverte en ardoises, ayant quatre pièces en bas et deux en haut, le tout avec cheminées, galerie, deux cabinets, balcons, latrines, etc. cuisine bâtie en bois, construite en poteaux, volichée et enduite et couverte en zinc, se composant de deux pièces en bas et deux en haut, puits, latrines, cour carrelée, etc. Le tout est maintenant parachevé, mais devant l'être avant la livraison à l'acheteur.

Un lot de terre situé dans le même faubourg, dans l'îlet renfermé par les rues Villeré, Dumaine, Robertson et St. Philippe, ayant 37 pieds 5 pouces de face à la rue Villeré, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant en une maison neuve en bois bâtie à une certaine distance de la rue, volichée et enduite, couverte en zinc, ayant quatre appartements à feu, cuisine, chambre à domestique, puits, latrines, etc. Il y a sur le devant de cette propriété un joli parterre.

Ces propriétés seront vendues d'après des plans déposés à la Bourse de la Cité. Les banquettes sont faites en pierres et en briques et sont payées.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant F. Percy, notaire public. 15 nov—4

VENTES A L'ENCAN.

Cigares de la Havane à l'encan, à des conditions libérales.

PAR ANTHONY FERNANDEZ,
WM BERGER, encanteur.

IL sera vendu à l'encan lundi, 20 du courant, à onze heures A. M., au No. 31, rue de la Commune, 240,000 cigares de la Havane des meilleures manufactures comme: regalias, canones, bayonnettes, panetelas, cazadores et primeras; aussi 52 sacs café de la Havane.

Conditions: au dessous de $300 comptant, de $300 à $400, 60 jours, au-dessus de $400, 90 jours, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. — 18 nov—3

Succession de Rufino Thomas Fernandez.

PAR P. M. CROZAT, encanteur.

MARDI 5 décembre prochain, il sera procédé, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 novembre 1843, pour le compte de la succession de Rufino Thomas Fernandez, à midi dans la rotonde de la Bourse St. Louis, à la vente des objets suivans, savoir:

Un service en vermeil et une Montre en or, de valeur, etc. etc. — 18 nov—1d

Succession de Rufino Thomas Fernandez.

PAR P. M. CROZAT, Encanteur.

MARDI, vingt-huit novembre 1843, à dix heures A. M., rue Ste. Anne, No. 9[illegible]—En vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du dix-sept novembre 1843, pour le compte de la succession Rufino Thomas Fernandez, les effets mobiliers ci-après décrits, savoir:

Meubles meublans, ustensiles de ménage, livres, argenterie, bijoux, un fond de magasin contenant des garnitures pour funérailles, etc. — 18 nov—2

Succession de Rufino Thomas Fernandez.

PAR P. M. CROZAT, encanteur.

LUNDI le 4 décembre prochain, à 10 heures A. M. en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane, en date du 17 novembre 1843, pour le compte de la succession de Rufino Thomas Fernandez, au No. 77, rue Ste. Anne,

Les objets mobiliers ci-après décrits, savoir—Calèches voitures, corbillards, chevaux, charrettes, matériaux, et fournitures de tous genres. — 18 nov

Vente par suite de Bottes, Souliers et Chapeaux.

PAR W. H. ROBERTSON & Co.
57, Magasins.
J. W. FURNESS, encanteur.

A dix heures à leur salle de vente de bottes et souliers, le lundi 20 du courant,

145 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
15 do Chapeaux
5 dito Habillemens

Des catalogues et des échantillons seront prêts le matin de la vente. — 18 nov—2

VENTE PAR F. F. SMITH,
Juge de la paroisse de Jefferson, Louisiane.

LE lundi, vingt-sixième jour de décembre, à midi, devant la maison de Cour de cette paroisse, conformément à un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, en date du 16 novembre courant, il sera vendu pour le compte de la succession de Catherine Lawe Layton, décédée, épouse de Isaac T. Preston, les propriétés ci-après décrites:

1o. trois lots de terre situés dans le faubourg Franklin, dans la troisième municipalité, de la ville de la Nouvelle Orléans et désignés par les Nos. 7, 9 et 11 de l'îlet No. 29.

2o. trois lots de terre situés au faubourg Montreuil, troisième municipalité, Nouvelle Orléans, étant les lots 1, 2 et 3 de l'îlet No. 2.

3o. quatorze lots de terre situés dans le faubourg Bouligny, dans la paroisse de Jefferson, faisant partie de l'îlet No. 14, borné par les rues Gaiéte, Chêne Vert, Ione et Laurel.

4o. un lot de terre dans l'îlet No. 4, du plan de New Carrollton, ayant 50 pieds de face sur la rue Supérieure, sur une profondeur de la moitié d'un îlet sur la rue Garrick.

Tous lesquels lots sont plus particulièrement décrits dans l'inventaire fait par MM. Carlisle Pollock et C. C. Porter, dont copie est déposée en l'office du juge de la paroisse de Jefferson.

Conditions de la vente: Comptant.

18 nov—6 et le jour de la vente — PERSIFOR F. SMITH.

MOUSQUETS.

Par ordre du département de l'Armement des Etats-Unis.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, le lundi 10 décembre, à 12 heures, à l'Auction Mart, rue du Camp.

300 Mousquets de la manufacture de Harpers Ferry Springfield.

Vendus par ordre du département de l'armement des Etats Unis.

Conditions—comptant.

Ces armes pourront être vues la première semaine de décembre. — 16 nov—1m

Facture de Vins de choix pour clore des consignations—Transportés pour la convenance de la vente.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 21 du courant, à 11 heures, à l'Auction Mart, rue du Camp:

La liste suivante de Vins et Liqueurs, qui méritent l'attention des personnes qui veulent renouveler leur assortiment.

Étant la balance du stock d'un des plus anciens marchands de vin de la ville.

SAVOIR:

37 caisses Vin vieux St. Estèphe Médoc, importation 1837, A C & C;
12 paniers Vin de Champagne, marque Petrot T F G;
27 do do Fonds L. V.
200 caisses Absynthe Suisse, de choix;
20 do Vin de l'Hermitage 1827, très supérieur;
10 do Vin rouge Chateau Lambert;
10 do do Chateau Lafitte;
12 do do Haut Bertin Margaux;
10 do Liqueurs assorties, bonne qualité;
24 do Anisette;
20 do Ms. ère supérieur, marque Hally à 1⅛ douz;
20 do do do
75 do Champagne supérieur;
5 barriques Vin Rouge,
15 1⅛ barriques Madère;
2 pipes do vieille réserve;
15 caisses do 2 douz. 3 années de bouteilles;
50 do Sauterne grandes bouteilles;
10 damejeannes vieux Rhum de la Jamaïque;
10 do Eau de vie, marque Otard;
10 do vieux Genièvre de Hollande, marque Cygne.

Aussi—Une facture de plusieurs petits lots de vin de choix, Sherry, Porto et autres vins, liqueurs, &c. Voyez particulièrement.

Conditions, comptant.

Les échantillons pourront être vus la veille de la vente. 17 nov—4

PAR J. B. BLACHE.

Aux amateurs de Fleurs.

IL sera vendu mardi prochain, 21 courant, à midi, à son magasin d'encan, rue Conti No. 29, Un choix de Tulipes, Hyacinthes, Renoncules, Pivoines et autres plantes bulbeuses de la Hollande, soigneusement arrangées en petits assortimens. Ces plantes viennent d'arriver et sortent d'un des plus beaux jardins de Harlem. Des catalogues seront prêts le matin du jour de vente. 17 nov—4

Succession de M. K. Buffy.

PAR C. C. WHITLEY.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 30 novembre 1843, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves.

Deux lots de terre situés à Gretna, paroisse Jefferson, et désignés par les Nos. 15 et 16, de l'îlet No. 2. Le lot No. 15 mesure 30 pieds de face sur l'avenue Lafayette et 140 pieds de profondeur (mesure anglaise). Le No. 16 mesure 30 pieds de face sur l'avenue Lafayette et 130 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Second, le dit lot formant l'encoignure.

Conditions: comptant.

Les actes de vente en l'étude de Mr. Y. Lewis, notaire public. — 31 oct—27

PAR TRICOU & DUREL.

IL sera vendu le jeudi 23 novembre 1843, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis:

45 actions de la presse à coton d'en bas,
25 actions de la Banque des Améliorations,
25 do de la Compagnie d'Assurance des Marchands.

Conditions: Comptant.

18 nov—5—16 et 23

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné ayant pris le vente et commissions de la Compagnie des Améliorations, via rue de Chartres, No. 132, trois portes de l'encoignure de la rue St. Louis, a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il ouvrira son magasin mardi prochain, 21 du courant, et qu'il est prêt à recevoir toutes les consignations qu'on voudra bien lui adresser. Il fera toutes les transactions concernant sa profession d'encanteur et il espère recevoir de bons [illegible], son exactitude, et sa longue expérience [illegible] le patronage [illegible] Les ventes [illegible] lundi, le mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

FRANCIS FERNANDEZ.

AVIS AUX MESSIEURS.

BRODEQUINS de Meiliers en peau vernie à [illegible] peau de veau à $1 50, garantis première qualité. On les trouvera à [illegible] rue Royale No. 19[illegible].

PENSION BOURGEOISE.

[illegible]

[illegible]